

Pénélope gate, assistants parlementaires

Philippe Folliot à cœur ouvert

L'affaire dite du «Pénélope gate» éclatant, «comme par hasard», à quelques semaines de l'élection présidentielle suscite beaucoup d'émois dans l'opinion. Engagé dans la primaire auprès de celle que je considère la plus proche de mes idées et convictions de centre-droit, Nathalie Kosciusko-Morizet, comme 4,4 millions de participants à cette consultation, nous sommes engagé par le résultat et nous avons signé une charte des valeurs et de soutien au candidat vainqueur. Les éléments diffusés à petit feu» tels un supplice chinois» par la presse, à trois mois de l'élection majeure de la Vème République, suscitent rejet et indignation que je saisis parfaitement. Au-delà du caractère sans doute légal, mais jugé immoral des faits, de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction visiblement bafoués, j'espère que François Fillon sortira de cette difficile situation, au regard de l'espoir d'alternance et de redressement du pays qu'attendent nos concitoyens. En l'attente, pour ma part, je ne suis pas du style à «quitter le navire en pleine tempête» et analyserai, le moment venu, les conséquences de ce qu'avec mes amis centristes nous avons dit en interne !

Pour ce qui a trait à ma situation personnelle, fin 2003, plus d'un an après mon élection, un collaborateur a dû quitter précipitamment mon équipe parlementaire. Avec ma suppléante et mon équipe d'alors, un consensus s'est vite dégagé pour que ma femme Nathalie, collaboratrice bénévole depuis toujours, soit embauchée à leurs côtés. Très, très nombreux sont ceux pouvant témoigner de la réalité de son travail, dans le traitement et le suivi des dossiers à la permanence, et en m'accompagnant dans d'innombrables manifestations, semaine et dimanche compris, tant en ville que dans la montagne. Sans ses conseils et son soutien fidèle, actif et précieux, il faut reconnaître que je ne serais peut-être pas arrivé où j'en suis. Vu les heures effectuées, notamment pendant les fins de semaines et vacances, son salaire me paraît tout à fait justifié, et est bien loin de certains chiffres publiés et du plafond autorisé.

J'ai beaucoup, pour ne pas dire tout, donné à la vie publique, sacrifiant trop souvent vie personnelle et familiale pour conjuguer travail assidu à l'Assemblée et présence active sur le terrain. J'ai payé un très lourd tribut à cela, à tel point qu'au bout du bout, notre couple n'a pas résisté et qu'après de longs mois de séparation, notre divorce doit être prononcé. Je garde malgré tout une grande gratitude pour celle qui m'a si longtemps accompagné, mais d'un commun accord, nous sommes convenus que si j'en venais à être candidat et éventuellement réélu pour un nouveau mandat, notre collaboration professionnelle aura cessé d'ici là.

Pour le reste de l'utilisation des fonds parlementaires (IRFM...), je me suis exprimé sur mon site dès 2012 tout comme pour l'utilisation des fonds de la réserve parlementaire que j'ai toujours équitablement répartis en transparence en les rendant publics dès 2002 bien avant l'obligation légale de 2013.

Philippe Folliot, député du Tarn

«Seu
à l'é
tielle
a rép
du N
et a
publ
parti
à Alb
allé
renc
plac
écha
enje
auss
tarn
situa
et de

Le
quête
s'atta
rurau
actuel
leur
lemer
mais
mal q
électi
plus
peu d
subve
Dans
bué p
gauch
fortes
cieme
travail
sous
libert
les m
lisati
distrib
dical.
Pe
lutte
faire